

Questions orales

M. Leggatt: Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Sans doute le ministre voudra-t-il discuter de sa réponse avec M. Rudnicki qui tente d'obtenir un emploi dans la Fonction publique fédérale. Étant donné la très grave accusation que formule M. M. Rudnicki selon laquelle il existerait une liste noire de fonctionnaires, liste que les ministres libéraux ont eue sous les yeux et qui serait officiellement désignée comme la liste des membres de l'opposition extra-parlementaire, le ministre nous dirait-il s'il est au courant de l'existence de cette liste dans les domaines relevant de sa compétence? S'il n'en sait rien, donnerait-il à la Chambre l'assurance qu'il effectuera une enquête relativement à ces accusations très graves de M. Rudnicki?

Une voix: Et pas de chansons!

M. Danson: Monsieur l'Orateur, c'est une bien grave accusation que celle que formule le député. Elle est heureusement sans fondement.

* * *

LA FONCTION PUBLIQUE

DEMANDE DE DÉCLARATION TOUCHANT LES ACCUSATIONS
PORTÉES PAR M. RUDNICKI

M. F. Oberle (Prince George-Peace River): Monsieur l'Orateur, puis-je poser une question supplémentaire au premier ministre? Étant donné ce que vient de demander mon collègue de New Westminster, le premier ministre peut-il nous dire s'il fera à la première occasion une déclaration à la Chambre en réponse aux sérieuses accusations portées par M. Rudnicki ainsi que par un juge de la Cour suprême de l'Ontario. De cette manière il calmerait l'inquiétude ressentie à travers le pays du fait de certaines indélicatesses de certains ministres et hauts fonctionnaires, comme le laisse entendre le jugement?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur l'Orateur, je vais m'informer car je ne suis pas au courant de ces accusations. Je viens tout juste d'entendre des députés d'en face y faire des allusions voilées.

M. Baker (Grenville-Carleton): La Cour suprême a rendu un jugement.

M. Fairweather: Ce n'est qu'une rumeur émanant de la Cour suprême.

Une voix: Ce juge-là vous a échappé.

M. Trudeau: Monsieur l'Orateur, la Chambre sait très bien que je ne m'adresse pas aux juges. Il se peut qu'ils aient une opinion sur la conduite des gouvernements mais, à moins qu'elle ne porte sur une question de légalité ou d'illégalité, je n'en tiens pas compte.

* * *

L'HABITATION

LA POSSIBILITÉ D'ÉTABLISSEMENT DE NOUVEAUX
PROGRAMMES ET D'UNE SOCIÉTÉ D'HYPOTHÈQUES

M. James A. McGrath (Saint-Jean-Est): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au ministre d'État chargé des Affaires urbaines vu le communiqué publié par le Conseil

[M. Danson.]

canadien de développement social dans lequel il cite six villes canadiennes où le pourcentage des gens capables d'acheter une maison à un prix abordable est en baisse malgré le succès qu'a remporté le programme d'aide pour l'acquisition d'une maison; de plus, dans le discours du trône le gouvernement n'annonce pas de nouveaux programmes dans ce domaine. Le ministre nous dirait-il s'il compte présenter au cours de la présente session une nouvelle mesure tendant à établir une société canadienne d'hypothèques?

L'hon. Barney Danson (ministre d'État chargé des Affaires urbaines): Monsieur l'Orateur, les programmes actuellement en vigueur fonctionnent efficacement, bien que dans certains secteurs nous voudrions les voir fonctionner encore mieux. Comme les députés le savent, les mises en chantier atteignent presque un record cette année, mais cela ne nous empêche pas de nous préoccuper de l'avenir et du fait que les gens à faibles revenus éprouvent encore des difficultés. Nous adaptons nos programmes, non pas au moyen de nouvelles mesures législatives, mais en appliquant les programmes déjà en place de façon à nous assurer de notre mieux que des logements sont à leur disposition.

La Federal Mortgage Exchange Corporation existe dans la province de mon collègue le ministre des Finances. A mon avis et du point de vue de mon ministère, cet organisme n'est pas nécessaire. A l'heure actuelle, nous obtenons tout le financement hypothécaire voulu. Nous obtenons plus que nous avons demandé, plus que ce que certains sceptiques pensaient que nous aurions. Il semble que la somme de 1 milliard de dollars que nous espérons recevoir pour nos programmes du secteur privé dépassera, cette année, 1 milliard et demi de dollars.

* * *

LES AFFAIRES URBAINES

LE PARTAGE DES REVENUS FISCAUX AVEC LES MUNICIPALITÉS
FACE À L'ÉCHEC D'UNE CONFÉRENCE TRIPARTITE

M. James A. McGrath (Saint-Jean-Est): Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Comme le gouvernement n'a pas réussi à obtenir l'accord des provinces pour tenir une conférence tripartite portant sur les questions graves que sont les accords fiscaux et le partage des revenus fiscaux avec les municipalités, je demande au ministre, comme il n'est pas parvenu à organiser cette conférence, quelle ligne de conduite il entend suivre puisque les problèmes de nos villes ne sont toujours pas réglés?

L'hon. Barney Danson (ministre d'État chargé des Affaires urbaines): Monsieur l'Orateur, cela ne signifie pas que nous ne nous préoccupons pas des problèmes de nos villes mais que les provinces n'ont pas jugé bon de rencontrer les administrations municipales et fédérales pour discuter du rapport du groupe de travail sur les finances publiques. Cette équipe a recueilli beaucoup de renseignements et fait de nombreuses recherches. Je suis actuellement en train de l'étudier pour voir comment nous, au niveau fédéral, pouvons travailler, malgré le vide que laisse le manque d'initiative de certains gouvernements provinciaux qui ne prêtent aucune valeur à la consultation et préféreraient l'affrontement et l'abandon de leurs responsabilités.